

PROCÈS-VERBAL DÉFINITIF DE L'ASSEMBLÉE SECTORIELLE « HORTICOLE ORNEMENTALE » DU 08/09/2015

I. Identification du document :

Type de document	PV définitif
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Horticole Ornementale » du 08/09/2015
Responsable de la préparation du document	Alain GRIFNEE
Date de publication	30/10/2015
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants

II. Introduction

La séance est ouverte à 17h45.

En préambule à l'Assemblée Sectorielle, une réunion a eu lieu entre les responsables 'espaces verts' des communes et les producteurs afin de présenter l'action "le Clic-local".

III. Désignation d'un président de séance

Monsieur Cédric LECOQ est désigné comme président de séance.

IV. Approbation de l'ordre du jour et état de mise en œuvre des travaux du Collège des Producteurs

L'ordre du jour est approuvé.

Travaux du Collège

La réunion du Collège a eu le 19 juin et a été présidée par Frédéric Droeven. Les 2 points principaux qui ont été discutés sont :

-> le Plan de l'APAQ-W, en présence de Monsieur Marc Gielen, le Directeur Général

En ce qui concerne l'horticulture ornementale, la demande des producteurs d'agir pour que le « Clic Local » marche mieux a été évoquée.



-> L' Avis d'orientation de la recherche et de l'encadrement a été approuvé par le Collège et remis officiellement au Ministre en juillet.

Par ailleurs, le R.O.I a été approuvé par le gouvernement wallon le 23 juillet 2015.

La prochaine réunion du Collège est fixée pour l'instant au 12 novembre mais elle sera peut être reportée en décembre car il y a une proposition d'organiser la réunion du Collège et l'AG des Producteurs le même jour...

Pour 2016, il a été demandé de mettre en place pour chaque secteur une ou deux initiatives économiques.

V. Validation du PV et de mise en œuvre des dispositions de l'Assemblée Sectorielle précédente

Le PV de l'Assemblée Sectorielle 'Horticulture Ornementale' du 4 juin 2015 est approuvé.

Suite à l'Assemblée Sectorielle du 2 septembre 2014, des priorités ont été dégagées :

D'une part, des priorités transversales :

1. **Centres pilotes et services d'avertissement** : pour 2015, c'est assuré. Une note de travail va être envoyée car pour 2016, rien n'est encore décidé. Les plans d'actions des Centres pilotes doivent être définis pour fin décembre, il est donc urgent de connaître les décisions du Cabinet.
2. **Simplification administrative** : l'administration (DGO3) est d'accord pour que le Collège des Producteurs demande aux producteurs ce qui est compliqué pour eux et propose des pistes de simplification administrative. Différentes organisations vont être consultées. Par exemple, en horticulture ornementale, le travail va être 'prémâché' avec Claude Vanhemelen de la Fédération Wallonne Horticole.
3. **Coordination avec l'APAQ - W**

Et d'autre part, des priorités propres au secteur de l'horticulture ornementale :

1. Promotion en horticulture ornementale : à voir au point VII
2. Recherche et Développement du secteur horticole ornemental : avis a été transmis
3. Accès à la terre : réaction par rapport au travail réalisé par Nature et Progrès. La culture de sapins de Noël est bien une activité agricole !

Lors de la 2ème Assemblée Sectorielle, d'autres priorités ont été dégagées :

1. **Réflexions sur l'amélioration de la logistique** : l'amélioration de la logistique est importante. Il est possible d'obtenir des subsides (90%) pour créer des halls relais agricoles (dossiers à rentrer pour la fin d'année). Les appels à projets auront lieu chaque année. Il n'y a pas encore beaucoup d'informations sur les sujets mais la SOCOPRO suit le dossier et les personnes intéressées peuvent la contacter.
2. **Formation marketing**
3. **Valorisation "petits fruitiers"**
4. **Action vers les communes** : plusieurs actions vont être menées : réunion 'Clic Local' + suivi, réunion avec Végétabilis du 8 octobre, dresser une liste des contacts dans les communes, adresser une liste de fournisseurs locaux aux communes.

VI. Election de deux représentants du secteur « Horticulture Ornementale » auprès du Collège

Dans le R.O.I., tous les 18 mois, de nouvelles élections sont organisées pour élire 2 représentants. Les mandats de Frédéric Droeven (représentant effectif) et de Cédric Lecocq (représentant suppléant) sont à renouveler. Ceux-ci



se représentent comme candidats pour un mandat de 3 ans. Un appel à candidature a été lancé. Aucun autre producteur n'a posé sa candidature pour les élections.

A l'unanimité, les représentants sont reconduits :

Effectifs :

Frédéric DROEVEN

Suppléants :

Cédric LECOCQ

VII. Ajustements du plan de promotion de l'APAQ-W pour 2016

Le Collège doit donner son avis sur le plan de promotion de l'APAQ-W pour 2016. Marc Gielen va accéder en décembre à sa retraite. Il souhaite que son successeur soit rapidement connu pour mettre en place avec lui le plan d'actions 2016. Il sera donc difficile de se prononcer sur le plan d'action d'ici la fin de l'année. En attendant, il est proposé que le Collège fasse part de quelques remarques d'ajustement par rapport à ce qui a été fait en 2015.

En horticulture ornementale, les actions menées par l'APAQ-W sont les suivantes :

- Actions fleuristes
- Actions entreprises de jardins
- Participation à Jardinexpo
- Hortidécouvertes : point à débattre ultérieurement.
- Actions Lesdain : projet de réaliser, au niveau des communes, des brochures sur les arbres.
- Le Geste du mois : émission tv réalisée par Canal Zoom et diffusée sur les tv locales.
- Greenexpo (1 an sur 2 => participation en 2016)
- Sapins de Noël
- Certifruit

Il faut être conscient qu'une grande part des cotisations pour ce secteur vient des fleuristes et des entrepreneurs de jardins. Il est donc normal que la majorité du budget soit consacrée pour des actions au profit de ceux-ci. Les actions menées en 2015 ne sont pas remises en cause pour 2016.

D'autres actions globales menées par l'APAQ-W ont un impact pour les producteurs en horticulture ornementale :

- Pastille 'Agriculture de Wallonie' : à l'arrêt pour l'instant car l'Europe n'accepte pas qu'on indique une région sur les produits. La Wallonie s'est expliquée sur le fonctionnement. L'APAQ-W attend la décision de l'Europe.
- Le Clic Local : affiche qui permet de mettre en avant le clic local (500 affiches à diffuser dans les communes).

Autres remarques : peu de retour du Clic Local.

Des contacts ont eu lieu avec la RTBF via l'APAQ-W (Beau Vélo de Ravel et "On n'est pas des pigeons").

Une discussion s'engage sur l'organisation d'Hortidécouvertes en 2016. En effet, le nombre de producteurs participant à l'évènement diminue depuis 2013. La question est posée s'il faut encore l'organiser en 2016. Et si oui, au printemps ou en automne ? La majorité des producteurs présents sont pour maintenir l'évènement qui est une formidable vitrine pour les producteurs. Outre découvrir les techniques de l'horticulture, les visiteurs souhaitent avoir des conseils de la part d'un professionnel.



Un consensus se dégage pour qu'Hortidécouvertes soit organisé au printemps 2016 et à l'automne en 2017. La date retenue est le printemps 2016 est le dimanche 17 avril 2016. Mais, pour avoir lieu, il faut un minimum de 20 producteurs participants. Il faudra donc faire rapidement des démarches auprès d'autres producteurs pour avoir des nouveaux producteurs et notamment des jeunes. Il faut également que la date soit connue suffisamment tôt afin de préparer au mieux l'évènement. Un travail doit être fait également pour renouveler la brochure (à voir avec un stagiaire en infographie).

Les prochaines actions de promotion sont :

1. HPW : AG HPF du 16-17 sept à Metz. Le programme a été remis à chaque participant. Envoyer le programme par mail aux autres producteurs. Frédéric Droeven se propose d'organiser le déplacement.
2. Concours de l'entrepreneur de jardins de Wallonie (19 inscrits - 14 finalistes)
3. Certifruit (Journée 24 oct 2015 - action revendeurs)
4. Concours du Meilleur Jeune Jardinier dans le cadre de Jardinexpo (Liège) du 26 au 29 févr 2016.
5. Salon des Mandataires
6. Florales Gantoises 2016 : préparation participation producteurs wallons - 2 stands (intérieur, dans la ville et extérieur) - fin avril 2016.
7. Concertation Responsables Espaces Verts et pépiniéristes wallons : projet brochure arbres + enquêtes auprès des communes.
8. Qualiroutes + Cahier des Charges Type - Bâtiments

Un voyage pourra être organisé dans le but de découvrir un site de logistique (transport de plants) par exemple en Allemagne ou aux Pays-Bas.

VIII. Etablissement des priorités de la SoCoPro pour l'année 2016.

Rappel des priorités dégagées lors de la 1^{ère} A.S. (sept 2014) et des priorités dégagées lors de la dernière Assemblée. D'autres priorités ne sont pas mises en avant.

IX. Prochaine Assemblée Sectorielle + ODJ

Date

La prochaine Assemblée Sectorielle aura lieu en février ou en mars 2016 et l'idée qu'elle soit décentralisée est acceptée.

L'ordre du jour

L'idée d'avoir un orateur en préambule de l'Assemblée Sectorielle est intéressante. Il est suggéré de faire appel à un expert en logistique ou en marketing.

X. Divers

Aucun point n'est soulevé.

XI. Synthèse des décisions



- Les producteurs demandent qu'Hortidécouvertes soit maintenu en 2016 au printemps et en 2017, en automne.
- Un voyage est à prévoir.
- L'invité de la prochaine Assemblée Sectorielle devrait être en rapport avec des préoccupations économiques (logistique/marketing)

Clôture à 19H30

Liste des participants

Producteurs :

Didier BISSOT
Pascal COLOMB
Christophe DERBAISE
Frédéric DROEVEN
Louis-Marie FLAMAND
Jean-Paul GERARD
Jean-Paul HALLEUX
Eric LARSY
Cédric LECOCQ
Pierre LHOAS

Invités :

Françoise FAUX
Alain GRIFNEE
Emmanuel GROSJEAN
Fanny MALFROY
Claude VANHEMELEN
Françoise BELANGER

Excusé :

Yves PIROTHON